

Image not found or type unknown



Poursuite d'un huissier à l'etranger

Par **coukies_old**, le **06/06/2007 à 20:58**

bonjour, j'ai déménagé à saint barthelemy dans les dom, je voudrais savoir si un huissier de métropole peu me poursuivre. merci d'avance pour votre réponse

Par **Jurigaby**, le **06/06/2007 à 21:47**

Bonjour.

Il me semble que les huissiers ont un compétence territoriale qui n'est pas très grande. Aussi, je ne pense pas qu'il ait le droit de poursuivre.

En revanche, il est très très très probable qu'un autre huissier prenne les choses en mains, sinon, ce serait un peu trop facile, un petit déménagement et Hop !

Cdt.